ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PEL

Question écrite n° 72026

Texte de la question

M. Jacques Barrot attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les possibilités que pourrait offrir une extension des usages réservés au plan épargne logement. Il lui demande notamment si un titulaire d'un plan épargne logement ne pourrait pas, en cas de création d'entreprise ou de transmission d'entreprise, disposer de cette épargne constituée afin d'utiliser comme abondement de fonds propres pour l'entreprise créée ou reprise. Il lui demande également s'il n'entend pas mettre en oeuvre d'autres moyens pour faciliter la reprise d'entreprise, en particulier dans le monde rural où le taux moyen de reprises d'entreprises paraît très insuffisant par rapport aux besoins à venir dans le domaine des services et des métiers.

Données clés

Auteur : M. Jacques Barrot
Circonscription : Haute-Loire (1re circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 72026
Rubrique : Banques et établissements financiers
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 janvier 2002, page 235